

RAPPORTS et ETUDES

IRSEM – Institut de recherche stratégique de l'école militaire - Note de recherche N° 53 – Avril 2018
« Le débat sur le Service National Universel : entre volontarisme politique et représentations collectives brouillées » - Auteur : Bénédicte CHÉRON (10 pages)

https://www.defense.gouv.fr/content/download/529674/9136162/file/NR_IRSEM_n53_2018.pdf

Pour la première fois depuis la suspension du service national obligatoire, décidée en 1997 et devenue effective en 2001, les Français ont élu un président de la République proposant le rétablissement d'une forme de service universel et obligatoire. L'annonce d'Emmanuel Macron avait fait grand bruit pendant la campagne électorale ; elle s'inscrivait pourtant dans un débat long sur les moyens de mobiliser la jeunesse au service de la société. Elle répondait aussi à une préoccupation politique de plus en plus manifeste pour la cohésion nationale, devenue explicite lors de la campagne électorale de 2007, marquée par le souvenir récent des émeutes urbaines de 2005, et rendue omniprésente par les attaques terroristes de 2015.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE « SERVICE NATIONAL UNIVERSEL » : RAPPORT REMIS LE 26 AVRIL
Les arbitrages présidentiels sur le sujet devraient être connus courant mai.

SENAT - COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES

Conférence de presse 28/04/2018 : « Où en est-on du Service National Universel ?

Synthèse http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_etrangeres/Docs_en_pdf/4_pages_SNU.pdf

ASSEMBLEE NATIONALE – COMMISSION DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES –
RAPPORT D'INFORMATION SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - 14/02/2018 –

Rapport d'information : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0667.asp>

https://www.defense.gouv.fr/content/download/529674/9136162/file/NR_IRSEM_n53_2018.pdf

COJ - CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES JEUNESSE – AVIS RELATIF AU SNU – 30 JANVIER 2018

Page du COJ : <http://www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions-ministerielles/conseil-d-orientation-des>

Avis (PDF) : http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/COJ_-_Avis_SNU_-_Rendu_le_30_janvier_2018.pdf

G2S – CERCLE DE REFLEXION DE L'ASSOCIATION DES GENERAUX EN SECONDE SECTION –
DOSSIER « LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL » JANVIER 2018

<https://www.theatrum-belli.com/wp-content/uploads/2018/01/G2S-Dossier-21-SNU-Janvier-2018.pdf>

ANAJ – IHEDN – ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN

Rapport Service National Universel – janvier 2018 :

<http://www.anaj-ihedn.org/wp-content/uploads/2018/02/Rapport-Final-Task-Force-SNU-ANAJ-IHEDN.pdf>

SOMMAIRE

Des éléments sur le rapport remis au président de la République..... 2

01/05/2018 – Les Echos Service national universel : le rapport remis à Macron pointe..... 2

« des difficultés non négligeables » 2

30/04/2018 – Les Echos Service national universel : les recommandations du groupe de travail..... 2

28/04/2018 – JDD – « Vers un service national obligatoire d'un mois »..... 3

Réactions et positions – Associations et jeunes 4

02/05/2018 – FAGE - Service National Universel : une mesure démagogique, bien trop chère et paternaliste !..... 4

02/05/2018 – UDB Jeunes - Retour du service national : une décision verticale et paternaliste..... 4

29/04/2018 – JDD – "Un service national universel sans développement massif du service civique n'aurait pas de sens!" 4

Débats – Médias / Émissions radio 4

02/05/2018 – Libération - Plaidoyer pour un nouveau service national 4

03/05/2018 – Public Sénat – Service National Universel : des difficultés non négligeables 4

30 avril 2018 – Public Sénat - Service national universel: les Républicains s'inquiètent du flou du projet 4

et de son financement 4

30/04/2018 - RTL – Jounal de 6h30 / édito politique Alba Ventura / Émilie Guerel et Régis Juanico : 4

Des éléments sur le rapport remis au président de la République

01/05/2018 – LES ECHOS

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : LE RAPPORT REMIS A MACRON POINTE « DES DIFFICULTES NON NEGLIGEABLES »

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301628287969-service-national-universel-le-rapport-remis-a-macron-poinTE-des-difficultes-non-negligeables-2172999.php> Marie-Christine CORBIER

EXCLUSIF - Le rapport du groupe de travail plaide pour un déploiement sur sept ans, notamment pour rendre la question de l'hébergement « supportable pour les finances publiques ». Il avance un coût de « quelques milliards d'euros ».

Le rapport du groupe de travail présidé par le général Ménaouine vise à concrétiser et rendre opérationnelle la promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Mais il risque aussi de nourrir les critiques sur le service national universel (SNU). Le document - remis à l'Elysée et que « Les Echos » se sont procurés - salue certes les objectifs du projet à maintes reprises, en louant son « ambition nationale collective » et les valeurs qu'il entend promouvoir. Il propose un dispositif à plusieurs étapes : d'abord, la première phase obligatoire de deux fois quinze jours après la classe de troisième, ensuite, la deuxième phase, d'engagement volontaire, de trois à six mois, avant 25 ans.

« Une tenue commune » pour 800.000 à 900.000 jeunes

Ce SNU va du « prolongement » de l'enseignement moral et civique reçu à l'école - « une fraction des quotas horaires de certaines disciplines » pourrait y être intégrée - à des « compétences élémentaires » (secourisme, capacité à s'orienter avec une carte...) en passant par la prise de conscience « des enjeux de la défense et de la sécurité nationale ». Il concernerait de « 800.000 à 900.000 jeunes appelés » par an et serait un passage obligé pour les concours administratifs, le Code de la route ou le bac.

Les jeunes seraient par ailleurs tenus de porter « une tenue commune ». Le SNU doit « favoriser un brassage social et territorial », assurent les auteurs. Ces derniers préconisent une loi de programmation pour le mettre en oeuvre.

Mais ils pointent aussi « des difficultés non négligeables », surtout concernant l'hébergement. Ils plaident donc pour un déploiement sur sept ans, pour « garantir la qualité (et la sécurité) de l'hébergement offert, et le rendre supportable pour les finances publiques ».

« Quelques milliards d'euros »

La pleine mise en oeuvre du SNU supposerait « une révision constitutionnelle », et des « adaptations législatives » pour que les collectivités mettent à disposition « locaux scolaires, sportifs, hospitaliers ou sociaux ». Alors que les critiques fusent sur le coût et que le parti LR dénonçait lundi « un dispositif très cher », le rapport se contente d'affirmer que cet « investissement collectif justifié [...] ne devrait pas dépasser quelques milliards d'euros »... Un flou qui tranche avec d'autres précisions, comme le « gilet jaune fluorescent siglé service national », remis à l'issue de la première phase obligatoire. La deuxième phase pourrait intervenir dès le deuxième semestre 2019, mais elle se ferait « sur une phase pilote » et... « entièrement sur la base du volontariat ».

Mener une « consultation approfondie »

Les auteurs mettent enfin en garde - et ce n'est pas mince - contre les « oppositions importantes » que le projet pourrait susciter « dans la jeunesse elle-même » s'il était « mal conçu » ou « mal compris », soulignant la nécessité de mener une « consultation approfondie » au préalable. Après le rapport des inspections générales à Edouard Philippe, ce document sur le service national universel montre à nouveau que le projet pose de nombreuses questions pratiques, juridiques, politiques et budgétaires.

Le rapport pourrait encore évoluer, avant les arbitrages du chef de l'Etat. Le calendrier n'est pas précisé. Des annonces pourraient être faites à l'occasion du 14 Juillet.

30/04/2018 – LES ECHOS SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : LES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/0301627939750-service-national-universel-les-recommandations-du-groupe-de-travail-2172979.php> Marie BELLAN

EXCLUSIF - Le groupe de travail mandaté par l'Elysée a remis en fin de semaine dernière son rapport dont « Les Echos » ont obtenu une copie. Les jeunes dès 15 ans seraient susceptibles d'y participer pour une période de quinze jours au moins en hébergement collectif, intervenant après la classe de troisième.

L'Elysée a bien reçu vendredi le rapport du groupe de travail sur le service national universel, dont la mise en oeuvre s'annonce délicate. Plusieurs points restent encore loin d'être opérationnels, et la copie des rapporteurs pourrait encore évoluer, avant les arbitrages d'Emmanuel Macron.

Quelle durée ?

Le SNU s'effectuerait en deux (voire trois) temps. Le premier étage serait « un temps de cohésion » sur une période de quinze jours en hébergement collectif pendant les « petites » vacances scolaires ou sur la première ou la deuxième quinzaine du mois de juillet. Une manière d'étaler dans l'année scolaire l'accueil des jeunes. S'ensuivrait une seconde phase de « projet collectif » de quinze jours également, « majoritairement sans hébergement ». Ces deux périodes de quinze jours seraient obligatoires. Une période d'engagement volontaire s'ajouterait ensuite, pouvant aller de trois à six mois, à réaliser avant l'âge de 25 ans. Avec une indemnisation éventuelle cette fois.

Qui est concerné ?

Les jeunes dès 15 ans seront concernés par le passage obligatoire en « service national universel », qui devrait être réalisé entre 15 et 18 ans « au plus tard ». Les rapporteurs ciblent « l'année suivant celle de la classe de troisième ». Pourquoi si jeune ? Pour permettre à un maximum de jeunes de faire leur SNU pendant l'année de seconde qui ne comporte pas d'exams, « ce qui garantit une moindre perturbation des apprentissages », note le rapport. Soit un total de « 800.000 à 900.000 jeunes appelés étalés sur une année scolaire entière [...] par fraction de l'ordre de 80.000 jeunes ».

Quid des apprentis ?

Pour les jeunes en activité professionnelle dès 16 ans (en apprentissage ou en alternance par exemple), les congés s'apparentent à des congés légaux de salariés, et non des congés scolaires. Pour eux, « *L'Etat prendrait en charge la moitié de la période concernée en l'insérant dans le cursus de formation suivie* », l'autre moitié serait prise en charge par l'employeur avec une neutralisation du coût par l'Etat grâce à « *un mécanisme de remboursement par imputation sur les cotisations sociales ou fiscales* », propose le groupe de travail.

Quel contenu ?

La période obligatoire de « cohésion » porterait à la fois sur des enjeux de défense nationale (connaissances des menaces, moyens et organisations pour y remédier...), d'apprentissage des premiers soins. Elle pourrait aussi être l'occasion de faire un bilan de santé pour les jeunes et un bilan de compétences (notamment pour prévenir le décrochage). Des formations à caractère plus civil comme la préparation au Code de la route ou au Bafa pourraient nourrir la partie volontaire du SNU, afin d'inciter le maximum de jeunes à la faire.

Quel hébergement ?

C'est « *la difficulté la plus importante à surmonter* », indique le rapport. « *Elle seule suffit à plaider pour une phase de montée en puissance progressive de 7 ans* ». Qui seraient les premiers jeunes concernés ? « *La réalisation de la première phase de cohésion pourrait intervenir dès le deuxième semestre de 2019 [...] sur la base du volontariat.* » Le rapport recommande de loger les jeunes dans les internats scolaires, mais il ne fait nul état du nombre de places disponibles ou à rénover. Le rapport propose aussi de construire des bâtiments ad hoc, « *en dur léger, articulés avec un site existant* » tels qu'universités, hôpitaux, lycées... Ou encore de profiter de la construction d'hébergement d'urgence « *en y ajoutant une capacité supplémentaire, distincte* » dédiée à l'accueil des jeunes en SNU.

Quel frein constitutionnel ?

« *L'état actuel du droit constitutionnel semble interdire à l'Etat de se voir reconnaître par la loi le droit d'imposer une obligation de séjour durant un mois [...] à l'ensemble d'une classe d'âge.* » Sauf à des fins de Défense nationale. Ce que le SNU ne ferait qu'en partie. L'obligation scolaire n'est pas opérante non plus puisqu'il s'agit de l'obligation à recevoir une éducation, mais elle peut être dispensée hors de l'école. De plus, cette obligation prend fin à 16 ans. La mise en place du SNU suppose donc une révision constitutionnelle, jugent les rapporteurs, solution qu'Emmanuel Macron s'était dit prêt à envisager.

Quel encadrement ?

Là encore, le rapport n'est guère précis. Il compte « *faire appel aux jeunes appelés eux-mêmes* ». Certes, mais qu'en sera-t-il les premières années ? Le rapport évoque des jeunes en service civique, des professionnels de l'éducation, « *des licenciés de STAPS* » comme moniteurs sportifs, des militaires, mais aussi « *des personnalités remarquées pour leur engagement et leur caractère ou leurs talents, quoique dépourvues de qualifications scolaires ou universitaires* ». Le rapport ne donne aucune quantification du nombre d'encadrants nécessaire pour la période dite obligatoire.

Quel budget ?

« *Le coût budgétaire total ne devrait pas dépasser quelques milliards d'euros* ». Le rapport ne donne aucune indication chiffrée précise, mais souligne qu'il s'agit « *d'un investissement collectif justifié, soutenable et maîtrisable* ».

Quelle tenue ?

« *La traduction concrète du principe de laïcité [...] pourrait être favorisée par le port d'une tenue commune* ». Elle serait obligatoire et fournie gratuitement « *car son coût serait à défaut un obstacle* ».

Quel rattachement administratif ?

Le rapport recommande de confier le rôle de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation du SNU à la direction du service national et de la jeunesse qui administre aujourd'hui la journée défense et citoyenneté et qui est sous la houlette du ministère de la Défense. Mais ceux-ci (1.300 agents) changeraient de giron : « *Le groupe recommande un rattachement auprès du ministre principalement intéressé, qui lui paraît devoir être celui en charge de la Jeunesse* », rattaché à l'Education nationale.

Une consultation pour lever les oppositions

Les rapporteurs insistent sur « *le risque d'oppositions importantes que le projet, s'il était mal compris, ou mal conçu, pourrait susciter dans la jeunesse elle-même.* » D'où la nécessité de mener au préalable une « *consultation approfondie* » avec tous les acteurs « *avant d'écrire le projet de loi de programmation.* »

28/04/2018 – JDD – « VERS UN SERVICE NATIONAL OBLIGATOIRE D'UN MOIS »

<https://www.lejdd.fr/politique/info-jdd-vers-un-service-national-obligatoire-dun-mois-3638360>

Le groupe de travail chargé de définir les contours du futur service national universel (SNU) a rendu jeudi son rapport à l'Élysée. Le SNU comportera une phase obligatoire d'un mois, dont une partie s'effectuera en internat.

Un service national obligatoire d'un mois, pour tous les jeunes d'une certaine classe d'âge à partir de 16 ans, dont une partie en internat : c'est le scénario privilégié par le groupe de travail chargé de définir les contours du futur service national universel (SNU) voulu par Emmanuel Macron. Présidé par le général Daniel Ménaouine, il a remis jeudi son rapport définitif à l'Élysée, selon des sources concordantes. Les arbitrages présidentiels sur le sujet devraient être connus « *courant mai* », selon un proche du chef de l'État...

Pendant la campagne présidentielle, Macron avait proposé d'instaurer un service national universel d'un mois obligatoire pour les jeunes de 18 à 21 ans, encadré par l'armée. Mais depuis, le projet est en butte au scepticisme en raison de son coût et de sa complexité, ainsi que de l'hostilité de l'armée, peu encline à encadrer des appelés comme c'était le cas jusqu'à la suppression du service militaire par Jacques Chirac en 1997.

Une partie du service national se fera en internat

En février, un rapport parlementaire présenté devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale préconisait donc plutôt un « *parcours de citoyenneté* » réalisé au cours de la scolarité, quand un autre, commandé par Matignon et révélé par Les Echos, émettait « *d'importantes réserves* » sur la faisabilité d'un SNU dont le coût était évalué entre 2,4 et 3,1 milliards d'euros par an. La ministre des Armées, Florence Parly, avait elle-même semblé enterrer le projet en affirmant que ce service national n'aurait « *probablement aucun caractère obligatoire* », avant d'être démentie. Le 16

février, Emmanuel Macron a réaffirmé son souhait d'un service national "universel", "obligatoire" pour toute une classe d'âge – soit 600.000 à 800.000 jeunes par an – et d'une durée située "autour d'un trimestre".

Finalement, le groupe de travail du général Ménaouine a opté pour un scénario correspondant à la promesse de campagne initiale, avec une "phase obligatoire d'environ un mois, dont une partie se fera en internat, suivie d'une phase optionnelle tournée vers l'engagement", selon un bon connaisseur du dossier. La période obligatoire sera consacrée à des activités sportives, à l'enseignement des gestes de premiers secours et l'acquisition de réflexes en cas de situation de crise, ainsi qu'à la transmission des valeurs civiques et républicaines.

Une organisation très lourde

Avant toute décision définitive, les auteurs du rapport plaident pour l'organisation d'une consultation de la jeunesse. Complexe, cette réforme "nécessite un pilote au sein du gouvernement ou à un niveau interministériel", souligne par ailleurs une parlementaire.

Pour l'heure, les ministres ne se bousculent pas pour prendre en charge le projet, et surtout son financement. "Même pour un mois, il s'agirait d'une -organisation très lourde, nécessitant des hébergements et des dizaines de milliers d'encadrants, souligne le député LR François Cornut--Gentille, rapporteur spécial des crédits de la défense. Qui s'en chargerait? Les militaires?" C'est bien là que le bât blesse. Le 18 février, les sénateurs Jean-Marie Bockel (Union centriste, Haut-Rhin), Jean-Marc Todeschini (PS, Moselle) et Christian Cambon (LR, Val-de-Marne), membres de la commission des affaires étrangères et de la défense, avaient relayé les inquiétudes des militaires et affirmé leur "volonté de protéger les moyens des forces armées" dans cette affaire.

Réactions et positions – Associations et jeunes

02/05/2018 – FAGE - SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : UNE MESURE DEMAGOGIQUE, BIEN TROP CHERE ET PATERNALISTE !

<https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2018-05-02,fage-service-national-universel-mai-mesure-demagogique-cher-paternaliste.htm>

02/05/2018 – UDB JEUNES - RETOUR DU SERVICE NATIONAL : UNE DECISION VERTICALE ET PATERNALISTE

<https://udbjeunes.com/2018/05/02/retour-du-service-national-une-decision-verticale-et-paternaliste/>

29/04/2018 – JDD – "UN SERVICE NATIONAL UNIVERSEL SANS DEVELOPPEMENT MASSIF DU SERVICE CIVIQUE N'AURAIT PAS DE SENS!"

<https://www.lejdd.fr/politique/un-service-national-universel-sans-developpement-massif-du-service-civique-naurait-pas-de-sens-3638846>

Comme révélé par le JDD, le groupe de travail chargé de définir les contours du futur service national universel a rendu son rapport à Emmanuel Macron jeudi et suggère d'instaurer une phase obligatoire d'un mois. En réponse, des associations appellent, dans une tribune également publiée par le JDD, à renforcer le service civique.

Débats – Médias / Émissions radio

02/05/2018 – LIBERATION - PLAIDOYER POUR UN NOUVEAU SERVICE NATIONAL

http://www.liberation.fr/france/2018/05/02/plaidoyer-pour-un-nouveau-service-national_1647348

Alexandra Schwartzbrod, Directrice adjointe de la rédaction

La société française a besoin de brassage. Trop cloisonnée entre riches et pauvres, blancs et pas blancs, religieux et laïques, bobos et pros, banlieusards et citadins, jeunes et vieux, urbains et ruraux, elle souffre de l'absence d'un creuset dans lequel l'ensemble de la population, à un instant I, se retrouverait mélangée, sans aucun traitement de faveur (on peut rêver !). Ce creuset républicain a longtemps été incarné par l'école et le service militaire. Or, on sait ce qu'il en est de l'école qui éjecte à mi-parcours bon nombre de ceux qui n'ont pas la chance de bénéficier d'une aide extrascolaire à domicile. Et le service militaire a été supprimé en 1997 par Jacques Chirac. Voilà pourquoi le retour du service national obligatoire est une bonne idée.

On sait qu'Emmanuel Macron y pense depuis un moment - c'était une de ses propositions de campagne - sans idée arrêtée sur la forme. Civil ou militaire, voire un peu des deux ? Un mois, trois mois, six mois ? Obligatoire ou volontaire ? Le chef de l'Etat, sur ce sujet, a laissé plancher un groupe de travail composé de civils et militaires qui, selon le Journal du dimanche, proposerait un service national obligatoire d'un mois avec, au programme, activités sportives, acquisition des gestes de premier secours et transmission des valeurs civiques et républicaines. Franchement, sur le principe, on ne voit pas bien qui pourrait s'opposer à un tel projet. Certes, des tas de problèmes concrets se posent, à commencer par le financement de l'opération, ce qui n'est pas rien. Mais, au moment où l'on s'interroge sur la meilleure façon de décroiser les banlieues, ce service national est peut-être un vrai début de solution.

03/05/2018 – PUBLIC SENAT – SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : DES DIFFICULTES NON NEGLIGEABLES

<https://www.youtube.com/watch?v=tkL3CSmptEs>

30 AVRIL 2018 – PUBLIC SENAT - SERVICE NATIONAL UNIVERSEL: LES REPUBLICAINS S'INQUIETENT DU FLOU DU PROJET ET DE SON FINANCEMENT

<https://www.publicsenat.fr/article/politique/service-national-universel-les-republicains-s-inquietent-du-flou-du-projet-et-de>

30/04/2018 - RTL – JOURNAL DE 6H30 / EDITO POLITIQUE ALBA VENTURA / ÉMILIE GUEREL ET REGIS JUANICO :

<http://www.rtl.fr/actu/politique/le-journal-de-6h30-plus-de-precisions-sur-le-service-national-universel-7793212969>

<http://www.rtl.fr/actu/politique/service-national-universel-quel-prix-et-pour-quoi-faire-interroger-alba-ventura-7793213144>

<http://www.rtl.fr/actu/politique/service-national-universel-est-ce-un-projet-realiste-7793214271>